

AVIS PUBLIC

**ADOPTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2026)**

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui se tiendra le 10 décembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026) sera adopté.

FAIT à Montréal, le 28 novembre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert